

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 15 MARS 2016 A 20 H 15

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Seize, le **15 MARS A 20 H 15**

Extrait affiché le :
16 mars 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

2^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie,
M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme BOULANGER
Annie, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,
Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. CHARDIN Denis, Mme PANO-
WENTZEL Marylène, Mme ANDRE Sophie, Mme DUPONT Virginie,
M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard,
M. BRIGEOT Claude, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier
M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIERE Chantal, Conseillers
Municipaux.

Objet : Subvention exceptionnelle
au C.S.A.Raonnais.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. GILET Dominique	à	M. CHMIDLIN Stéphane
M. ROMARY Fabrice	à	Mme DUPONT Virginie
M. TARDIEU François	à	Mme LAVAL Christiane

N° 17/2016

Secrétaire de séance : M. DEMENGE Abel

Monsieur Roland DAUTREY, Adjoint aux sports, sur proposition de la
Commission Sports, invite le Conseil Municipal à décider de l'allocation d'une subvention exceptionnelle
de 2 500 € pour l'organisation de la 1^{ère} manche de coupe de France Enduro qui se déroulera dans notre
Ville les 21 et 22 mai 2016.

Ces explications entendues,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'allouer
une subvention exceptionnelle de 2 500 € au C.S.A.Raonnais.

La dépense interviendra sur l'article 6574, fonction 023 du budget
communal 2016.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,